

# Cabinet d'orthodontie du Dr Joël DENIAUD

Spécialiste qualifié en Orthodontie

28 Boulevard du Roi René - 49100 ANGERS - Tél. : 02 41 87 48 80

<http://dr-joel-deniaud.chirurgiens-dentistes.fr>

À L'ATTENTION PERSONNELLE DE \_\_\_\_\_

FICHE CONSEIL N° **6.01**

Rubrique : Incidents et urgences

*En cas de difficultés, appelez-nous, nous vous donnerons la marche à suivre ou vous fixerons un rendez-vous*

*Un choc sur l'appareil ou sur les dents nécessite d'effectuer rapidement un contrôle*

## Incidents et urgences orthodontiques

Il y a rarement de véritables urgences en orthodontie. Cependant, les patients sont parfois confrontés à différents problèmes : inconfort, gêne, difficulté d'adaptation... Il peut aussi se produire un choc sur l'appareil ou sur les dents traitées.

### Types de difficultés rencontrées

**Descellement d'une bague ou d'un bracket :** Prenez rendez-vous en urgence au cabinet pour faire recoller l'attache.

**Douleur liée à une bague ou un bracket qui blesse la gencive :** Pensez à utiliser votre cire orthodontique. Si la douleur persiste, n'hésitez pas à nous le signaler.

**Perte d'une ligature :** La ligature doit être remplacée au plus vite au cabinet. Pensez à prendre rendez-vous en urgence.

**Fil saillant ou irritant :** Appelez-nous pour un éventuel réglage de la position du fil.

### Douleur après la mise en place de l'appareil

- Irritation de la langue, des joues et des lèvres. Utilisez des bains de bouche ou la cire orthodontique qui vous a été donnée ou qui est aussi disponible en pharmacie. Les muqueuses vont se renforcer peu à peu.
- Gêne occasionnée par la tension de l'appareil sur les dents. Cette gêne est normale pendant quelques jours après chaque activation de l'appareil. N'hésitez pas à prendre un antalgique en cas de nécessité.

### Appareil amovible cassé

- En milieu scolaire : faites une déclaration auprès de l'Assurance scolaire, surtout s'il s'agit d'un accident causé par un autre enfant.
- N'essayez pas de porter un appareil abîmé. Prenez rendez-vous au plus vite pour le faire réparer.

### Appareil amovible perdu

- En milieu scolaire : faites une déclaration de perte auprès de l'Assurance scolaire.
- Hors milieu scolaire, vérifiez avec votre assurance la prise en charge éventuelle des dommages.

Une empreinte sera nécessaire pour confectionner un nouvel appareil.

### Choc en relation avec les dents

- Tout choc, même mineur doit être signalé rapidement à l'orthodontiste (chute, coup, accident de voiture...) afin de vérifier qu'il n'y a pas de conséquence sur le dispositif lui-même.



### Nos conseils

- Une période d'adaptation est à prévoir. La gêne que vous pouvez ressentir sera traitée de manière simple et efficace par votre praticien.
- Une interruption du traitement (appareil perdu ou détérioré) serait très préjudiciable au bon déroulement des soins. Prenez rendez-vous rapidement.